

# Séminaire de Droit du travail

## Les nouvelles formes de travail : vers une flexibilisation du droit du travail ?



**HEG Arc, Neuchâtel**  
**Mardi 22 janvier 2019 - 13h00 à 17h00**

Co-organisateurs:



Fédération des  
Entreprises  
Romandes

Neuchâtel

## Concept

La Haute école de gestion Arc, l'association HR Neuchâtel, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie et la Fédération des entreprises Romandes Neuchâtel se sont associées pour organiser une manifestation en commun sur une thématique liée au droit du travail. Cette année, elles vous invitent à participer à un séminaire sur le thème des nouvelles formes de travail.

## Thème

Afin de conserver ou d'améliorer leur compétitivité, les entreprises sont contraintes de relever de nouveaux défis et de s'adapter à l'environnement économique, social et politique qui les entoure. Face au développement des moyens de communication, à l'internationalisation du marché du travail, à la saturation des réseaux de transports et à la volonté des collaborateurs de mieux concilier leur vie professionnelle et privée, les employeurs doivent trouver des solutions concrètes. Quelle flexibilité la législation actuelle permet-elle en matière d'organisation du travail ? Comment le cadre juridique suisse s'adapte-t-il à l'évolution du monde du travail ? Quelles sont les nouvelles formes de travail qui se développent dans ce contexte ?

Ce séminaire présentera le cadre et les limites du droit actuel ainsi que les évolutions à venir. Il traitera des nouvelles formes de travail (annualisation du temps de travail, portage salarial, crowdfworking, jobsharing, télétravail, coworking) en abordant pour chacune d'elles les questions juridiques pertinentes et les recommandations à suivre pour les entreprises qui souhaitent les appliquer.

## Public cible

Responsables RH, directeurs-trices-s général-e-s d'entreprises, managers et cadres, syndicat d'employeurs-e-s comme d'employé-e-s, juristes, avocat-e-s.

## Programme

13h00	Accueil
13h15	<b>Mot de bienvenue</b> <i>Mike PESSOTTO</i>
13h30	<b>Cadre du travail actuel et évolution vers la flexibilité</b> <i>Geneviève ORDOLLI</i>
14h10	<b>Annualisation du temps de travail</b> <i>Pierre MATILE</i>
14h30	<b>Portage salarial</b> <i>Pascal MOESCH</i>
14h50	<b>Crowdworking</b> <i>Nathalie BERGER</i>
15h10	<b>Jobsharing</b> <i>José ZILLA</i>
15h30	Pause
16h00	<b>Télétravail</b> <i>Aurélien WITZIG</i>
16h20	<b>Coworking</b> <i>Roxane ZAPPELLA</i>
16h40	<b>Questions et discussions avec les intervenants</b> <i>Régine DE BOSSET</i>
17h00	Clôture

## Intervenant-e-s

Nathalie BERGER, avocate, CJE Sàrl, Cortaillod

Régine DE BOSSET, avocate, CNCI, Neuchâtel

Pierre MATILE, avocat, CJE Sàrl, Cortaillod

Pascal MOESCH, avocat spécialiste FSA en droit du travail, Athemis, La Chaux-de-Fonds

Geneviève ORDOLLI, docteure en droit, Service d'Assistance Juridique et Conseils (SAJEC), FER Genève

Aurélien WITZIG, docteur en droit, chargé d'enseignement, Universités de Neuchâtel et Genève

Roxane ZAPPELLA, lic. iur., titulaire du brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales, ancienne vice-Présidente du T. de prud'hommes de Lausanne, FER Neuchâtel

José ZILLA, avocat spécialiste FSA en droit du travail, Neuchâtel

## Lieu

HEG - Haute école de gestion Arc  
Campus Arc 1  
Espace de l'Europe 21  
2000 Neuchâtel

Auditorium 2 (salle 030 - Rez-de-chaussée)

## Accès

Les places de parc à proximité immédiate de Campus Arc 1 sont limitées (stationnement payant au P+R2). Nous vous conseillons de privilégier les transports publics.

Campus Arc 1 se situe à 500m à l'est de la gare de Neuchâtel

Arrêt de bus: Gare (Nord)

## Inscription

Délai: 15 janvier 2019

En ligne sur: <https://www.ig.he-arc.ch/droitdutravail>

## Finance d'inscription

CHF 80.- pour les membres i-lex de la CNCI, de HR Neuchâtel, et de la FER Neuchâtel

CHF 100.- pour les membres de la CNCI

CHF 150.- pour les non-membres

L'inscription sera confirmée par courriel. En cas de désistement après le délai d'inscription, la finance d'inscription sera considérée comme due et non-remboursable.

## Responsable de la manifestation

Ludmila Schindelholz

Prof. chargée d'enseignement

[ludmila.schindelholz@he-arc.ch](mailto:ludmila.schindelholz@he-arc.ch) • +41 32 930 23 38

HEG - Haute école de gestion Arc

Espace de l'Europe 21 – 2000 Neuchâtel

[www.heg-arc.ch](http://www.heg-arc.ch)